

9693/25

ASSEMBLÉE NATIONALE

SÉNAT

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 19 juin 2025

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 19 juin 2025

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

**Council Decision amending Decision (CFSP) 2020/1999 concerning restrictive
measures against serious human rights violations and abuses**

E19746

Ce document est disponible auprès du secrétariat de la commission des affaires européennes